



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 décembre 2023

ACOMPTE SUR DIVIDENDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil d'administration de Kering a décidé, lors de sa réunion du 7 décembre 2023, le versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2023, dont le montant a été fixé à 4,50 euros par action.

Cet acompte sera mis en paiement le 17 janvier 2024 sur les positions arrêtées le 16 janvier 2024 au soir. Le détachement de l'acompte interviendra le 15 janvier 2024 au matin. Le solde du dividende au titre de l'exercice 2023 sera décidé par le Conseil d'administration du 7 février 2024 et soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale qui se tiendra le 25 avril 2024.

A propos de Kering

Groupe de Luxe mondial, Kering regroupe et fait grandir un ensemble de Maisons emblématiques dans la Mode, la Maroquinerie et la Joaillerie : Gucci, Saint Laurent, Bottega Veneta, Balenciaga, Alexander McQueen, Brioni, Boucheron, Pomellato, DoDo, Qeelin, Ginori 1735, ainsi que Kering Eyewear et Kering Beauté. En plaçant la création au cœur de sa stratégie, Kering permet à ses Maisons de repousser leurs limites en termes d'expression créative, tout en façonnant un Luxe durable et responsable. C'est le sens de notre signature : Empowering Imagination. En 2022, Kering comptait plus de 47 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 20,4 milliards d'euros.

Presse

Emilie Gargatte
Marie de Montreynaud

+33 (0)1 45 64 61 20
+33 (0)1 45 64 62 53

emilie.gargatte@kering.com
marie.demontreynaud@kering.com

Analystes/investisseurs

Claire Roblet
Julien Brosillon

+33 (0)1 45 64 61 49
+33 (0)1 45 64 62 30

claire.roblet@kering.com
julien.brosillon@kering.com

Suivez-nous sur:

